

Règlement du programme fidélité et parrainage « la partie de mus » Pierre Oteiza

Pierre Oteiza – Route d’Urepel – 64430 Les Aldudes – tél. 05 59 37 56 11

1. Caractéristiques de l’adhésion au programme et parrainage « la partie de mus » Pierre Oteiza

L’adhésion au programme fidélité et parrainage « la partie de mus » Pierre Oteiza a pour objet de faire bénéficier ses clients particuliers des avantages décrits ci-après. L’utilisation et le bénéfice des avantages attachés à cette adhésion sont intuitu personae.

L’adhésion est gratuite et elle n’engage en rien le client. Un client qui adhère au programme de fidélité devient un adhérent au programme.

Les adhérents au programme fidélité acceptent que le programme soit modifié, en tout ou partie, à tout moment. Dans ce cas, les adhérents seront avertis par e-mail des modifications apportées et de leur date de prise d’effet. Les conditions générales mises à jour sont disponibles à tout moment sur le site Internet www.pierreoteiza.com rubrique « fidélité ».

Le programme fidélité et parrainage « la partie de mus » Pierre Oteiza a pour but de permettre aux adhérents d’accumuler des points lors de chaque achat de produits Pierre Oteiza (les « Ttantto») puis de les convertir en cadeau(x).

Le programme fidélité et parrainage « la partie de mus » Pierre Oteiza n’est en aucun cas disponible ou valable auprès de nos revendeurs. Il est disponible uniquement sur le site www.pierreoteiza.com et dans nos boutiques Pierre Oteiza :

- LES ALDUDES – 64430 - Route d’Urepel - Tél. 05 59 37 56 11
- AINHOA – 64250 - Rue Principale - Tél. 05 59 29 30 43
- BAYONNE – 64100 - 70 rue d’Espagne - Tél. 05 59 25 56 89
- BIARRITZ – 64200 - 22 avenue Maréchal Foch - Tél. 05 59 24 28 86
- BORDEAUX – 33000 - 77 rue Condillac - Tél. 05 56 52 38 76
- CAPBRETON – 40130 - 21 rue du Général de Gaulle - Tél. 05 58 72 42 58
- PARIS - 75008 (Madeleine) - 13 rue Vignon - Tél. 01 47 42 23 03
- PARIS – 75006 - 18 boulevard Saint Michel - Tél. 01 43 25 59 01
- ST-JEAN-DE-LUZ – 64500 - 10 rue de la République - Tél. 05 59 51 94 55
- ST-JEAN-PIED-DE-PORT – 64220 - 13 rue d’Espagne - Tél. 05 59 37 23 26

2. Adhésion au programme fidélité et parrainage « la partie de mus » Pierre Oteiza

L’adhésion au programme fidélité est réservé aux personnes physiques. Si vous êtes âgé(e) de moins de dix-huit (18) ans, vous reconnaissez avoir reçu l’autorisation de vos parents, tuteur ou représentant légal pour participer au Programme.

L’Adhésion au Programme est volontaire et gratuite.

Elle peut être demandée à compter de votre premier achat chez Pierre Oteiza et prend effet : - en cas d’utilisation d’un bon de commande sur support papier : en cochant la case « Je souhaite adhérer au programme fidélité » sur le bon de commande ; - en cas de commande par Internet : à compter de la création du compte client : en cochant la case « Je souhaite adhérer au programme fidélité ». - en boutique : à partir du moment où vous demandez qu’une carte de fidélité vous soit remise.

Lors de son inscription, le client garantit l'exactitude de toutes les informations fournies et sera seul responsable de toute indication erronée, incomplète ou obsolète.

A défaut d'adhésion au Programme, vous ne pourrez bénéficier des avantages résultant de la participation à celui-ci.

3. Fonctionnement du Programme fidélité et parrainage « la partie de mus » Pierre Oteiza

3.1 Acquisition des points nommés « Ttantto »

Vous gagnez des Ttantto lors de chaque achat de produits Pierre Oteiza : 10€ TTC d'achat facturés (hors frais de port) = 1 Ttantto. Le nombre de Ttantto en votre possession est régulièrement actualisé au fil de vos achats. Ce nombre est indiqué dans votre compte sur www.pierreoteiza.com et/ou votre compte consultable dans nos boutiques Pierre Oteiza.

Les Ttanttos sont acquis par les achats en boutique Pierre Oteiza et la vente à distance (bon de commande papier ou achat Internet sur www.pierreoteiza.com)

3.2 Valeur des Ttantto

Vos Ttantto n'ont aucune valeur marchande et ils ne peuvent être en aucun cas échangés contre des espèces. De plus, les Points vous sont strictement personnels et ne peuvent être cédés ou transférés sur un ou plusieurs comptes appartenant à tout autre adhérent.

3.3 Conversion des Ttantto

Vous pouvez, en tant que qu'adhérent, convertir vos Ttantto en cadeau(x) tel que figurant dans notre catalogue en vigueur au jour de la conversion (disponible dans nos boutiques Pierre Oteiza) ou sur le site www.pierreoteiza.com à la rubrique «Fidélité ». Pour chaque cadeau, le nombre de Ttantto nécessaire est indiqué. Pour obtenir votre cadeau fidélité : vous devez avoir acquis un nombre de Ttantto suffisant.

Les modalités d'obtention sont les suivantes :

- en VPC (bon de commande papier et Internet) : vous pouvez obtenir le cadeau lors de la passation d'une commande, en précisant le cadeau souhaité. Il sera alors joint à l'envoi de la commande, sans frais d'envoi complémentaires. Vous pouvez recevoir votre cadeau sans commander, les frais d'envoi en vigueur vous seront facturés (voir Conditions Générales de Vente sur www.pierreoteiza.com). Le nombre de Ttantto correspondant au cadeau choisi sera déduit de votre compte dès son expédition et les Ttantto correspondants ne pourront pas vous être re-crédités.
- en boutique : vous pouvez demander un cadeau sur simple présentation de votre carte fidélité ou d'un élément de votre identité (nom, prénom et adresse). Vos Ttantto peuvent être uniquement échangés contre les cadeaux figurant dans notre catalogue au moment de votre demande de conversion. Si l'un de nos cadeaux venait à manquer lors de la demande de conversion, nous vous offririons un cadeau d'une valeur similaire.

3.4. Détail du solde de vos Ttantto

Le solde de vos Ttantto après conversion figure sur sur votre compte en boutique ou sur www.pierreoteiza.com. Toute réclamation relative au solde de votre Compte devra nous être adressée par courrier à l'adresse portée en haut de votre bon de commande ou par e-mail adressé à : contact@pierreoteiza.com. Au regard des conclusions de la vérification que nous diligenterons, nous aurons la faculté de re-créditer ou non votre Compte, totalement ou partiellement, du nombre de Ttantto objet de votre réclamation.

3.5. Date limite de validité de vos Ttantto

Sans préjudice de l'application éventuelle des dispositions de l'article 5 ou 6 ci-dessous, **les points acquis sont valables pendant 18 mois à partir de la date d'achat**. Les points non utilisés à cette date ne pourront donner lieu à aucun remboursement, crédit ou transfert de quelque nature et pour quelque cause que ce soit.

4. DEFAUT DES CADEAUX

4.1. Nous nous sommes efforcés de sélectionner des Cadeaux de qualité. En toute hypothèse, en cas de notre défaut dûment constaté par notre Société, notre responsabilité serait limitée à l'obligation de recréditer votre Compte du nombre de Points débités pour la délivrance du Cadeau défectueux.

4.2. Nous ne saurions être tenus pour responsables de tout retard, perte ou fausse distribution d'un courrier, postal ou Internet, qui vous serait adressé.

5. RESILIATION DE VOTRE ADHESION

5.1. Résiliation par l'adhérent

Vous êtes libre de résilier à tout moment votre adhésion au Programme, par le simple envoi d'un courrier, confirmant votre décision, envoyé à l'adresse de Pierre Oteiza figurant ci-dessus, ou par courrier électronique à l'adresse Internet figurant également ci-dessus.

5.2. Résiliation par Pierre Oteiza

En cas d'application d'un ou de plusieurs des cas visés ci-dessous, nous nous réservons le droit de résilier votre adhésion de plein droit, sans préavis et sans formalité judiciaire :

- acte portant atteinte au fonctionnement normal du Programme ;
- manœuvre ayant pour objet et/ou pour effet le transfert de tout ou partie de vos Ttantto sur un ou plusieurs comptes appartenant à d'autres Adhérents, cession de tout ou partie de vos Ttantto à un autre Adhérent et, plus généralement, toute utilisation de vos Ttantto contraire aux dispositions ci-dessus ;
- de manière plus générale, tout manquement de votre part à toute obligation à votre charge résultant des dispositions ci-dessus.

5.3. Nous pourrions également résilier librement et unilatéralement votre participation au Programme de plein droit et sans formalité judiciaire, moyennant le respect d'un préavis minimum de 2 semaines, en cas de:

- changement législatif ou réglementaire ou d'adoption de toute décision d'une autorité indépendante de notre société et affectant de manière substantielle la fourniture du Programme ;
- d'arrêt du Programme.

5.4. Dans l'hypothèse d'une résiliation de votre participation au Programme, quelque que soit la cause de cette résiliation, il est expressément convenu que vous demeurerez responsable, le cas échéant, du respect des obligations qui seraient nées antérieurement à la date de résiliation de votre participation au Programme.

5.5. Dans chacune des hypothèses visées aux points 5.2. à 5.4., nous vous informerions de notre décision par simple courrier électronique ou courrier postal envoyé à l'adresse que vous nous aurez indiquée lors de votre adhésion au Programme. Cette résiliation ne vous donnera droit à aucune indemnité de quelque nature que ce soit.

5.6 Les points sont attribués à titre personnel et ne sont pas transmissibles.

6. MODIFICATIONS / ARRET DU PROGRAMME

Nous nous réservons le droit de modifier, sans réserve, tout élément du Programme y compris les règles régissant l'attribution des Ttantto, leur cumul et/ou la nature ou la valeur des Cadeau(x). Ces changements vous seront communiqués dans les meilleurs délais sur notre site Internet, par information dans nos magasins et/ou par courrier postal ou Internet à votre adresse. Nous nous efforcerons de respecter un délai raisonnable avant l'entrée en vigueur de toute modification, à l'exception des changements pouvant et/ou nécessitant d'avoir un effet immédiat. Nous nous réservons également le droit d'interrompre temporairement ou définitivement tout ou partie du Programme, à tout moment. Nous vous en informerons au préalable, dans toute la mesure du possible. Nous ne pourrions être tenus responsable à votre encontre et/ou à l'encontre de tiers pour toute modification, suspension ou interruption du Programme, pour quelque cause que ce soit.